L'hiver sans grippe... dans du Thé ..oui.. avec du du Lait RHUM NEGRITA ou en Grog
RECONNU LE MEILLEUR
9017

LES VACANCES IMPOSSIBLES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La vérité, trop souvent, est la suivante : Quand la feuille d'impôts tombe dans un ménage de travailleurs, ces pauvres gens doivent, illico, avoir recours aux bons offices du Crédit Municipal pour échapper aux rigueurs du fisc.

L'été dernier, Monsieur, pour la première fois de ma vie, grâce aux congés payés que je bénissais du fond de mon cœur, je m'apprêtais à partir en vacances avec ma femme et mon petit garçon rayonnants de joie. Nos bagages étaient faits... On sonne. C'est le facteur, avec, à mon adresse, une enveloppe à l'entête du Ministère des Finances. C'était, vous le devinez, ma feuille de contributions. Mes vacances étaient devenues impossibles, il a fallu y renoncer. Ma femme a piqué une attaque de nerfs et mon gosse a attrapé la jaunisse.

Je sais qu'il faut payer des contributions directes et que la sueur du prolétaire est imposée au même titre que l'obésité du riche. Je laisse à d'autres, plus autorisés que moi, le soin de stigmatiser cet impôt sur le labeur, mais je demande que les plus grandes facilités nous soient accordées pour nous en acquitter. Je demande que les feuilles de contributions soient distribuées au début du mois de janvier et que nous puissions régler le montant de notre dû en douze versements, de janvier à fin décembre. Vous le voyez, je ne demande pas la lune.

Ces impôts, qu'il faut acquitter à l'époque des congés, empêchent un très grand nombre d'entre nous de prendre leurs vacances. Il est facile, sans trop se gêner, de faire douze petits versements échelonnés, alors qu'on ne peut pas en faire un gros. Les commerçants qui vendent à crédit le savent bien.

En instituant les congés payés nos gouvernants ont fait du fort bon et fort bel ouvrage. Les vacances permettront aux travailleurs de se reposer, de se distraire, de faire du sport... et de beaux rêves pendant onze mois. En outre, elles favoriseront le tourisme, stimuleront les échanges développeront l'industrie hôtelière et dispenseront une prospérité générale dont l'Etat sera le premier à profiter. Faudra-t-il que le fisc, en maintenant sa rigide récupération des impôts, qui rend pour trop de petites gens les vacances impossibles, vienne entraver le succès d'une si belle œuvre ?

Je compte sur vous pour plaider, etc... »

Pour copie conforme : **Auguste Petyt.**

LE REFERENDUM ORGANISÉ POUR LE MEILLEUR CHOIX D'UN CADEAU A EU COMME RÉPONSE
LE BIJOU OR
FAITES-EN VOTRE PROFIT !

IMPORTANTS ENTRETIENS ROUMANO-YOUGOSLAVES

Bucarest, 27. — Une longue conférence a eu lieu, ce matin, entre M. Stoyadinovitch, président du Conseil de Yougoslavie, et MM. Georges Tataresco, président du Conseil, et Victor Antonesco, ministre des Affaires étrangères de Roumanie à Resita, dans le Banat, où le chef de gouvernement roumain a organisé une chasse en l'honneur de son collègue Yougoslave.

Pendant cette conférence, M. Victor Antonesco, ministre des Affaires étrangères roumain, a informé le chef du gouvernement Yougoslave des résultats de sa récente visite à Paris, de même que M. Stoyadinovitch s'est entretenu avec son collègue roumain sur les problèmes concernant la Roumanie et la Yougoslavie, notamment sur la collaboration économique et la réalisation du projet pour la construction d'un pont sur le Danube.

M. Stoyadinovitch a eu de même des conversations avec MM. Jean Paul-Boncour, premier secrétaire de la Légation de France à Bucarest ; le colonel Delmas, attaché militaire de France, ainsi qu'avec Sir Reginald Hervey Hoare, ministre de Grande-Bretagne, qui étaient aussi invités à la chasse de Résita.

LA REINE-MÈRE D'ANGLETERRE EST SOUFFRANTE

Londres, 27. — On annonce que la reine-mère, pendant les fêtes de Christmas, a contracté un léger rhume, qui l'oblige à garder la chambre à Sandringham, où elle se trouve avec la famille royale.

LES GALERIES BARBES DE PARIS SUCCURSALE A LILLE
114, rue Nationale
9383

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Madrid a été également violemment bombardée, de nombreux incendies se sont déclarés dans les quartiers du Paseo Del Prado et de Vallecas des bombes à grande puissance ont été lancées sur les tranchées marxistes causant à leurs occupants des pertes considérables. L'artillerie ennemie qui bombardait nos positions a été réduite au silence par le tir de nos batteries.

« D'après les derniers renseignements obtenus, les marxistes, depuis le début du mouvement auraient tué 17.000 ecclésiastiques et auraient détruit 20 000 églises et couvents ».

DES SOUS-MARINS RUSSES EN MÉDITERRANÉE

Paris 27. — On croit savoir qu'à la suite du torpillage du « Komsomol » les Soviets ont décidé qu'une escadre de cinq sous-marins sera envoyée en Méditerranée sans que cette mesure soit officiellement annoncée, il lui est prescrit de convoyer discrètement les transports soviétiques dans les zones contrôlées par les navires nationalistes espagnols et de torpiller ces derniers sans aucun avertissement ni ménagement à la première tentative d'arraisonner des navires envoyés.

LES INTESTINS IRRÉGULIERS

Aucune fantaisie, aucune paresse n'est permise à l'intestin, sinon c'est la constipation avec tous ses malaises et toutes ses suites. Si l'intestin n'a pas des habitudes régulières, on le stimulera doucement mais efficacement avec les Pilules de Vichy. Agissant en même temps sur le foie, l'estomac et les glandes de la digestion, elles auront tôt fait de rétablir de façon durable la si nécessaire régularité des fonctions intestinales. (6 frs la boîte toutes pharmacies. Insister sur le mot « Pilules » et exiger la boîte ronde et bleue).
9566

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

Changhaï, 27. — On pense que Chang Hsue Liang sera banni et partira par le prochain paquebot pour l'Europe Son armée serait placée comme prévu sous le commandement de Yen Si Chan.

Des bruits circulent relatifs au remaniement prochain du Gouvernement.

On dit que Chang Kai Chek fatiguerait se reposer pour quelque temps dans son village natal de Fenghaï dans la province de Tche-Kiang.

En fait la rebellion a cause une grande émotion dans le pays. Son échec retentissant prouve la solidité du gouvernement actuel et la popularité de Chang Kai Chek et de sa politique

On parlait à la veille de la rebellion de lutte des cliques à Nankin et des impatiences de la « Jeune Armée » qu'on nous présentait comme fatiguée de la politique modérée suivie l'égard du Japon Or Chang Kaï Chek a été retenu treize jours jours captif et aucune divergence ne s'est produite dans le Conseil du gouvernement. Les cliques ont oublié leurs divergences et la Jeune Armée ne demandait qu'à combattre la rebellion

200.000 personnes ont acclamé Chang Kaï Chek à Nankin

Changhaï 27. — 200.000 personnes s'étaient rassemblées ce matin à l'aérodrome de Nankin pour manifester leur enthousiasme à l'occasion du retour du maréchal Chang Kaï Chek.

M. Ho Yink Chi, ministre de la Guerre, prenant la parole au nom du généralissime, fatigué, a remercié les manifestants et a déclaré que leur démonstration prouvait que la Chine est désormais une Nation unie et organisée.

Les dernières personnes détenues à Sian-Fou avec le maréchal sont arrivées à Nankin.

Seule la semelle cuir est hygiénique et permet l'aération rationnelle du pied.
9560

UN CADAVRE DANS UNE BALLE DE PAPIER

New-York, 27. — Une horrible découvert vient d'être faite dans le magasin d'une papeterie d'Hutchinson. En défaisant une balle de papier provenant d'une presse de cet établissement, on a découvert, horriblement broyé, le cadavre de l'ouvrier Paul Kingsley, de Denver.

L'enquête a permis d'établir que le malheureux probablement atteint d'un malaise, est tombé dans la cuve contenant les maculatures qui sont pressées en grosses balles pour être utilisées ultérieurement.

L'arbitrage obligatoire devant le Sénat

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

» **Article 5.** — Le sur-arbitre aura les pouvoirs d'un amiable compositeur. L'arbitre aura pour objet d'établir un règlement équitable des conditions du travail, en vue de créer aux lieux d'emploi une atmosphère de collaboration dans le respect des droits mutuels des parties : droit de propriété, droit syndical, liberté individuelle, liberté du travail, liberté syndicale.

» **Article 6.** — La sentence arbitrale sera motivée et sans appel. Elle sera obligatoire. Elle sera rendue publique.

M. LÉON BLUM INTERVIENT

M. Clément RAYNAUD apporte l'adhésion de principe de la commission de législation à ce nouveau texte, sauf quelques modifications de rédaction.

M. Léon BLUM monte à la tribune. Il dit éprouver quelque découragement. Il rappelle les preuves qu'il a données de son esprit de conciliation. Il avait accepté le premier texte de la commission du commerce. Deux textes ont succédé à celui-ci. Il a accepté, hier encore, l'amendement de M. Merlin ; il lui semble que le Sénat vit sous un régime de changements à vue.

Des murmures se produisant dans l'assemblée, M. Blum proteste qu'il n'a rien dit de désobligeant pour le Sénat. Il observe qu'un nouveau texte est venu encore se substituer à l'amendement Merlin ; il estime que le travail doit reprendre dans les conditions où il se déroulait au moment où il a été interrompu. Or, d'après le nouveau projet, si les licenciements ont lieu avant la mise en jeu de l'arbitrage, ils seront maintenus. Cela, M. Blum ne peut l'accepter parce qu'alors toute tentative de conciliation ou d'arbitrage serait vaine.

« Il faut tenir la balance égale »

Il faut s'en rapporter entièrement à l'arbitre, faire une loi en ne pensant qu'aux fautes que peuvent commettre les ouvriers serait faire une loi qui paraîtrait partiale et serait donc vaine Toutes les lois sociales doivent tenir la balance égale entre ouvriers et patrons. Des patrons ont pu déjà signifier des licenciements à des ouvriers en grève. Le texte nouveau, s'ils ne l'ont pas fait, les incitera à le faire. Dans de telles conditions, la solidarité ouvrière jouera et les conflits au lieu d'être apaisés seront avivés.

M. BLUM estime qu'une partie du patronat français a tendance à résister non seulement aux efforts de conciliation et d'arbitrage, mais aussi aux concessions faites en juin. Que le Sénat prenne garde de donner au monde ouvrier l'impression que cette tendance peut s'appuyer sur lui.

De tels soupçons, M. Blum ne les croit pas fondés, mais le gouvernement ne peut défendre devant la Chambre le texte qui est proposé aujourd'hui

« Pas de moyens de force, mais des moyens de paix sociale »

M. Blum est fier de l'œuvre gouvernementale accomplie depuis six mois. Il y a dans le pays un peu plus de concorde.

La droite et le centre protestent

« Oui, poursuit M. Blum, et nous voulons maintenir cette concorde, pour cela il nous faut des moyens. Non des moyens de force, mais des moyens de paix sociale appropriés au sentiment français et aux nécessités internationales. La paix nationale dépend du maintien en France de l'ordre civique et de la concorde (Approbations gauche, extrême-gauche).

» Jamais le gouvernement n'a voulu instituer un monopole en faveur de la C.G.T., mais celle-ci est la plus grande force ouvrière, on ne peut l'oublier Le Parti Radical, à Biarritz, a adhéré au programme de la C.G.T. Ce mot de C.G.T. ne doit pas effrayer Malines fois elle a répondu à l'appel du gouvernement pour faire cesser des conflits du travail Il est impossible de faire réussir une procédure de conciliation et d'arbitrage si le plus grand organisme syndical existant ne se sent pas responsable de l'aboutissement de cette procédure.

» Il ne faut pas qu'une aussi grande réforme semble perdre de sa vertu dans une série de navettes parlementaires Les syndicalistes ont repoussé longtemps la conciliation et l'arbitrage. C'est une chance qu'ils en soient maintenant partisans. Il faut profiter de cette situation. Refuser la main tendue des organisations syndicalistes pour assurer la paix sociale et la collaboration entre toutes les classes serait une faute funeste pour la République ».

Par 154 voix contre 133 l'alinéa combattu par M. L. Blum a été repoussé

M. BINDER, vice-président de la commission du commerce, déclare, que pour répondre à l'appel du président du Conseil, cette commission accepte d'en rester au 2e alinéa de l'article 2 qui reproduit l'amendement Merlin.

M. MANCEAU insiste pour que la commission, qui a accepté ce matin, à l'unanimité, le texte intégral de l'article 2 ne se déjuge pas en abandonnant le dernier alinéa de cet article qui stipule que les congédiements prononcés par les patrons seront maintenus, sauf aux arbitres à dire s'ils sont justifiés.

Sur une question du comte de BLOIS, M BLUM déclare qu'il accepterait le texte de l'article 2 avec retranchement de ce dernier alinéa.

Les cinq premiers alinéas de l'article 2 sont adoptés.

Le dernier alinéa, non accepté par le gouvernement, est mis en discussion et est finalement **repoussé par 154 voix contre 133.** Après quoi l'ensemble de l'article est adopté.

Les pleins pouvoirs

L'article 3 (Pleins pouvoirs au gouvernement) est mis en discussion.

M. CALMEL demande la suppression de cet article. Le sénateur de la Gironde, sans vouloir faire une opposition systématique au gouvernement, exprime ses craintes à l'égard de la politique sociale du gouvernement. Il ne veut pas accorder les pleins pouvoirs à M. Léon Blum qui était d'ailleurs naguère l'adversaire résolu de cette procédure.

M. RAYNALDY conteste que les prétendus pleins pouvoirs aient une étendue aussi large que l'on prétend.

M. Léon BLUM fait observer qu'il convient d'harmoniser les dates qui figurent dans le texte de l'art. 3 et de ne pas prévoir deux échéances. Il faut préciser aussi que les procédures déjà engagées à cette date suivront leurs cours.

M. RAYNALDY donne son accord : « On peut, dit-il, fixer comme délai la clôture de la session ordinaire »

L'amendement Calmel est **rejeté par 115 voix contre 116.**

L'article 3 est adopté dans un texte qui tient compte des observations de M. Léon Blum et d'un amendement de M. Chaumié aux termes duquel les décrets à prendre en vertu de l'article de la loi monétaire du 1er octobre seront pris par règlements d'administrtion publique.

Le choix du surarbitre

L'article 4 est mis en discussion.

M. Léon BLUM demande la substitution du mot surarbitre au mot tiers arbitre.

M. RAYNALDY donne son assentiment.

M. Léon BLUM demande que le choix du surarbitre soit limité à certains hauts personnages s'imposant par leur indépendance et leur autorité, tant aux patrons qu'aux ouvriers ; mais il revendique pour le gouvernement le droit de désigner le surarbitre.

M. BETOULLE présente un amendement tendant à ce que l'arbitre soit choisi par le gouvernement parmi les fonctionnaires en activité ou en retraite des grandes administrations ou les membres des grands corps de l'Etat.

M. Léon BLUM déclare que le texte de M. Betoulle lui donne satisfaction.

M. JEANNENEY observe que l'amendement de M. Betoulle se substitue aux anciennes propositions de la Commission et constitue à lui seul l'article 4.

Après plusieurs interventions, le Sénat décide de ne pas prendre l'amendement Betoulle en considération.

Le deuxième alinéa et l'ensemble de l'article 4 sont adoptés.

A l'article 5, M. CHAMPETIER DE RIBES développe un amendement tendant à introduire dans le texte une référence aux articles 10 et 11 du Code du Travail. Les arbitres devront respecter les libertés syndicales et individuelles, le droit de propriété, l'ordre intérieur des entreprises et l'autorité de direction.

M. Léon BLUM demande au Sénat de s'en tenir au texte de sa commission.

Comme M. CHAMPETIER DE RIBES insiste, la Commission repousse l'amendement, étant entendu que le nouveau texte de la Commission précise que le surarbitre agira dans le cadre des lois existantes.

Le scrutin sur l'amendement Champetier de Ribes **donne 137 voix pour et 137 voix contre. Il n'est pas adopté,** la majorité n'ayant pas été atteinte.

Un amendement de M. CHAUMIÉ, combattu par M. BLUM, est **repoussé par 157 voix contre 127.**

L'article 5 est adopté. Il en est de même de l'article 6

LE VOTE DE L'ENSEMBLE

On entend encore les justifications de vote.

M. FOURCADE déclare que le groupe de l'Union républicaine ne votera pas le projet.

« C'est un rêve, dit-il, de penser qu'on va arrêter la lutte sociale et les grèves par un projet de loi sur l'arbitrage. Certains organes syndicalistes ont déjà soin de rappeler que la grève est possible et que, dans ce cas, l'arbitrage ne doit pas jouer. La défaillance du gouvernement se manifestera une fois de plus à l'occasion de la loi sur l'arbitrage obligatoire, et cela d'autant plus certainement que le gouvernement s'est employé à affaiblir lui-même son autorité

L'ensemble du projet est **adopté par 170 voix contre 89.**

Prochaine séance demain, 9 h. 30, pour l'examen du projet de budget. Séance levée à 20 h. 50.

L'EFFARANTE IGNORANCE DE CERTAINS CONSCRITS

Nancy, 27 — Comme on le sait, à leur arrivée à la caserne, les jeunes soldats sont soumis à un petit examen, afin d'établir leur degré d'instruction. Il y a quelques semaines, les recrues d'un régiment de la garnison de Metz ont donc été invitées à dire ce qu'elles savaient de la grande guerre. Le résultat a été effarant. Sur trois cent cinquante recrues, cent ignoraient qu'il y avait eu la guerre en 1914, et qu'elle avait duré quatre ans. La plupart des recrues ayant perdu leur père au champ d'honneur ne savaient pas où ni quand il était tombé

EN FABRIQUANT DES CARTOUCHES UN BRACONNIER S'EST TUÉ

Troyes, 27. — André Hennicker, 32 ans, bonnetier et braconnier notoire, fabriquait des cartouches pour aller à la pêche. Il bourrait de la poudre dans des tubes de fer servant habituellement aux conduites de chauffage central, lorsqu'une explosion se produisit. Hennicker, atteint par les éclats qui lui ouvrirent la cuisse et le bas-ventre, fut transporté à l'hôpital, mais il ne tarda pas à succomber.

UNE EXPOSITION COLOMBOPHILE DES CHAMPIONS RÉGIONAUX A EU LIEU, HIER, A TOURCOING

Toute la journée, une multitude de visiteurs ne cessa de s'extasier devant la valeur des pigeons exposés. La fête fut entrecoupée par la distribution des récompenses aux lauréats des concours internationaux ou ministériels.

La saison colombophile 1936 s'est terminée en apothéose, hier, au café Delvoye, siège du Club Colombophile, à Tourcoing où tous les champions de la 1re Région s'étaient donné rendez-vous, pour présenter les pigeons qui durant l'année écoulée ou les précédentes, les avaient couverts de gloire dans les compétitions nationales et internationales.

Dès 8 h., sous l'œil paterne de M. Huygevelde, promoteur de cette manifestation, les exposants confièrent aux petits paniers d'osier leurs chers élèves et y épinglèrent leur palmarès. Les braves « coulons » tout d'abord intimidés par le brouhaha et éblouis par les mille guirlandes multicolores qui se balançaient au dessus d'eux, formant comme une couronne de lauriers, reprirent bien vite contenance et, altièrement, s'offrirent aux regards émerveillés autant qu'admiratifs des visiteurs.

Il faut avoir vécu quelques heures au milieu de tous ces champions pour arriver à développer le charme qui émane d'une telle assemblée. Seuls les vrais connaisseurs purent apprécier comme il se doit les mérites de chaque éleveur. Que les lecteurs n'attendent pas de nous une critique détaillée, elle est matériellement impossible à faire tant nous craindrions de commettre des injustices.

Citons cependant la magnifique collection présentée par M. Marcel Paget de Carvin, amateur qui, ces quatre dernières années, a cumulé les prix dans les épreuves de longue haleine et peut être considéré comme le roi de la colombophilie nordiste. Il possède entre autres un roux tendre, auteur de quelques prouesses sensationnelles.

M. Hourdoux, de Seclin, 1er prix de Barcelone 1936 présentait son pigeon en compagnie de quelques autres. A ses côtés, on voyait les représentants de l'élevage de M. Robitaillie, 1er également dans la même compétition en 1935 et M. Niedergand de Roubaix en 1932.

M. Emile Hermelle de Beuvrages faisait admirer ses 13 principaux pigeons, entre autres un bleu, race Blampain, qui fit le 2e prix aux Iles Baléares, puis le 17e à Barcelone en 1935 et 10e en 1936, se classant 142e dans l'international. — M. Huvez, de Béthune, champion de son arrondissement, était là avec ses vedettes ainsi que M. Fabre, de Nœux-les-Mines avec sa « Petite Bague », « L'Innocent » et le « Vieux Roux », trois pigeons de grande origine et dont le propriétaire, humble ouvrier cependant, ne se débarrasserait pas pour une petite fortune.

M. Paul Sion, éleveur bien connu, soumettait à l'admiration de chacun quelques specimens de forte race : M. Vanbecelaere, 1er à Biarritz en 1936 n'était pas peu fier de son cher vainqueur ; M. Henri Rousseaux, 1er à Morcenx en 1936, présentait au jugement de la foule nombreuse qui défilait, quelques-uns de ses « as », ainsi que MM. Desrousseaux, Jean Millescamps, Meurisse de Roubaix, Wittouck de Wattrelos, Dhennez de Pt-à Marcq et bien d'autres encore, sans omettre MM le Dr Chuffart, Duchâtelet et bien d'autres que nous nous excusons d'oublier, mais ils étaient si nombreux que nous n'avons pu les retenir tous.

Encore une mention à M. Egot pour son jeune « crack » 1936.

Comment ne pas rester méditatif devant pareil déploiement de richesse... Il aurait été bien difficile de pouvoir évaluer, même approximativement la valeur des représentants les plus autorisés de nos élevages de la 1re Région. Nous prenions plaisir à suivre les visiteurs et à écouter leurs réflexions parfois fort judicieuses. On comparait, par exemple, la forte constitution de la race Sion à l'élégance et à la finesse des « Paget ». Le Carvinois déclarait du reste : Ce qu'il faut rechercher dans un pigeon, c'est l'équilibre complet dans le vol, je crois être arrivé au juste milieu et c'est à quoi j'attribue les résultats surprenants que j'obtiens ».

Plus loin les conversations allaient leur train, un exposant proposait à un autre de lui donner un reproducteur, en retour duquel il demandait quelques œufs. En un mot, aucun amateur ne considérait être arrivé au summum de la force et recherchait chez son voisin un sang qui ne pourrait que régénérer son élevage.

Jusque 18 h., la foule défila, les connaisseurs discutaient ferme tandis que les débutants écoutaient avidement les conseils de leurs maîtres, accompagnés parfois de la promesse d'un pigeonneau. Il n'existait plus de rang social chez les coulonneux tout à leur amour pour leurs élèves L'ouvrier en casquette fraternisait avec les plus fortunés et nous donnait une belle leçon de concorde et de fraternité. Qu'il semblait loin le temps où dans les concours on essayait d'écraser son voisin et pourtant, demain les mêmes faits se reproduiront ! Qu'importe, la paix était revenue pour un jour et n'en paraissait que meilleure.

Les lauréats, et M. Jacques MASUREL, adjoint au Maire, qui remit la Coupe au vainqueur de Barcelone, M. HOURDOUX, qu'on voit au centre.

Peu à peu chacun reprit, comme à regret, possession de son trésor, le siège du Club Colombophile Tourquennois, après une journée mémorable à tous points de vue, ferma ses portes.... Mais longtemps le souvenir de cette fin d'année 1936 planera dans le cœur de tous ceux qui en furent les artisans et les glorieux vainqueurs. Des espérances nouvelles sont nées dans les cœurs !... Puisse l'an nouveau les voir se réaliser et permettre la réconciliation de tous les amis du pigeon voyageur.

La distribution des prix

A midi, sous la présidence de M. Jacques Masurel, représentant la Municipalité de Tourcoing, eut lieu la remise des trophées et challenges aux lauréats des compétitions nationales et internationales de l'année 1936.

Celui-ci, en termes, choisi félicita les organisateurs de la fête, entre autres MM. Henri Rousseau, président du C.C., Henri Huygevelde et Simon. Il eut un mot aimable pour chacun des participants, se disant heureux de l'honneur qui lui était fait de présider pareille réunion de champions.

Il remit la Coupe de Barcelone à M. Hourdoux de Seclin qui se montra émerveillé de la beauté du challenge qui lui était décerné ; la médaille de Biarritz, à M. Henri Vanbecelaere, 1er en 1936 et la plaquette au docteur Cuffart, lauréat de la même épreuve.

Les diplômes de Barcelone récompensèrent MM. Hourdoux, Robitaillie, Fernez, Niedergand, Liagre, Ledieu, Debon, Serruys, Hermelle, Debève et attesteront de leurs exploits. — Les vainqueurs de Biarritz MM. Vanbecelaere, J. Rousel, Dr Chuffart, Ed. Roussel, Marcel Paget, Félix Vanoutryve, André Février et Albert Tierrie reçurent également un diplôme.

Rappelons, en terminant, un passage du discours de M. Masurel : « Il faut avoir vécu les quelques instants de joie que procure un succès à Barcelone ou Biarritz pour en comprendre toute la portée. Souhaitons que l'an prochain nombreux soient les nouveaux participants de ces compétitions où le véritable amateur donne le summum de sa force et en conçoit les joies les plus fortes en cas de réussite ».

Pl. JONVOLE.

LA TERRE A TREMBLÉ AU JAPON

Tokio, 27. — De l'Agence « Domei » : Une violente secousse sismique dont l'épicentre serait situé dans l'Océan Pacifique a été ressentie ce matin, vers neuf heures, près de l'île de Nijijma, dans la province de Tokio. Plusieurs maisons se sont écroulées. Les détails manquant par suite de l'interruption des communications.

L'Observatoire météorologique central déclare que la secousse a été l'une des plus fortes qu'on ait jamais enregistrées au Japon. Heureusement, la plus grande partie de son action s'est exercée en mer et les dégâts seront, de ce fait, assez limités.

P. O. - MIDI
INAUGURATION DU TÉLÉFÉRIQUE DU MONT-DORE - SANCY
DEUX TRAINS DE NEIGE
au départ de Paris
le 15 Janvier (Paris-Austerlitz) à 22 h. 30
le 16 Janvier (Paris - Orsay) à 14 h. 25
PRIX DES BILLETS A. R. :
1re classe ... 165 fr.
2e » ... 110 fr.
3e » ... 75 fr.

Des billets d'aller et retour comportant une réduction de 50 % sont délivrés au départ des principales Gares du Réseau du Nord pour permettre de rejoindre ces trains à Paris

L'ILE DE BATZ ENVAHIE PAR LES RATS ET LES MULOTS

Morlaix, 27. — A l'Ile de Batz, on signale une invasion de rats et de mulots. Tandis que les premiers se cantonnent dans les murailles des quais et à la périphérie de l'île, les mulots se répandent dans les terres et rongent les choux-fleurs qu'ils rendent invendables.

La municipalité a essayé la lutte par les appâts empoisonnés, mais la pluie entraîne et dilue le poison. Un second procédé, l'emploi d'un virus de l'Institut Pasteur, semble devoir donner de meilleurs résultats.

On espère capturer quelques rats vivants et leur inoculer un virus spécial qu'ils communiqueront ensuite à leurs congénères.

UN ESTOMAC D'AUTRUCHE

Il en faudrait un pour digérer aisément les repas plantureux que nous nous croyons obligés de faire durant ces fêtes de fin d'année. Comme ce n'est pas le cas, le meilleur moyen d'éviter les digestions pénibles, signes précurseurs des terribles maux d'estomac, est de prendre de temps à autre une cuillerée de Poudre Macléan qui cuirassera votre estomac.

Cette merveilleuse poudre, préparée selon la formule d'un des plus grands spécialistes de l'estomac, procure un soulagement marqué et immédiat dans les cas d'acidité, aérophagie, gastrite et même ulcères de l'estomac. Elle est en vente dans toutes les pharmacies au prix de fr. 9 le flacon et fr. 14,85 le double flacon, portant la signature ALEX-C-MACLEAN.
9340

LE FROID QUI TUE

Bordeaux, 27. — La température s'est brusquement refroidie hier. De nombreux cas de congestion ont été constatés dont 2 mortels.

Aujourd'hui dimanche, la température s'est de nouveau adoucie et le soleil a remplacé le brouillard qui, depuis quelques jours, recouvrait Bordeaux.

AYANT PERDU UN PROCÈS DEUX POLONAIS ABATTIRENT CINQ TÉMOINS

Varsovie, 27. — Le jour de Noël, deux paysans de la frontière polono-lituanienne, les frères Jankowski, furieux d'avoir perdu un procès contre leur père, ont abattu à coups de feu les cinq témoins qui avaient déposé contre eux.

Ils se sont ensuite réfugiés en Lituanie où la police les recherche.

LE TRAITÉ FRANCO-SYRIEN

Damas, 27. — La Chambre a ratifié à l'unanimité le traité franco-syrien.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

9

Je ris franchement.

— Je ne vous ai encore montré que la moitié de mes talents. Vous m'avez demandé de vous ménager, mais la prochaine fois, je vous promets une excursion plus sensationnelle. Par exemple nous partirons le matin, en auto, et nous déjeunerons sur la neige, de deux sandwichs.

La nuit commence à tomber.

— Dépêchons-nous, dis-je. A la montagne, le crépuscule est court, et grand-mère serait inquiète.

— C'est un peu comme à la colonie. La nuit s'abat sur vous, tout à coup, ainsi qu'un manteau d'ombre. Il y a là une heure cruellement impressionnante et triste

Les lumières du Seuil nous guident seules dans la nuit à présent tout à fait opaque, et nous devons avancer avec précaution. Des aboiements joyeux nous accueillent : Dingo et Dinguette, mes deux policiers, s'élancent vers nous et, fous de joie, font, tournant en cercle, de bonds démesurés.

Firmin nous attend devant la porte. Toujours stylé et impassible, il détache nos skis et nous débarrasse de nos bâtons. Nous secouons la neige qui recouvre nos souliers. Notre vieux domestique les essuie soigneusement, par respect pour les tapis de grand'mère.

Une douce chaleur nous envahit dès l'entrée.

La porte du salon est grande ouverte. J'aperçois bonne maman, ravissante dans sa robe grise qui s'harmonise admirablement avec ses cheveux blancs. De vieilles dentelles ornent ses manches et son cou, et, une adorable colerette adoucit encore son doux visage. Presque par terre, sur des coussins bas, à ses pieds, Jean et Lucette, encore dans leur costume de sport, sont assis. Un énorme feu brûle dans la cheminée. La grande dame, tout à fait marquise tout à fait Régence, et, près d'elle, ces deux pantins noirs, ni hommes ni femmes, accroupis comme des jeunes chiens, le contraste est si frappant que j'en demeure saisie.

— Regardez, dis-je à mon compagnon, il doit avoir à peu près la même impression que moi car il me répond comme s'il lisait dans ma pensée :

— Le passé et l'avenir... Etre moderne, il le faut! Mais, vraiment, peut-on ne pas regretter l'élégance et la distinction de jadis?

Bonne maman sourit joyeusement.

— Je commençais à m'inquiéter? Vous n'avez pas eu trop froid?

— Nous avons fait assez d'exercice pour nous rechauffer.

Jean se lève vivement.

— Madame, voulez-vous me permettre de vous présenter mon frère André?

Le jeune homme s'incline devant Grand'mère et lui baise la main.

— Soyez le bienvenu, Monsieur. Jean a dû vous dire déjà la profonde affection que nous lui portons et que nous serons ravis d'étendre jusqu'à vous.

Malgré le désir que leur exprime Grand'mère, ni Jean, ni André ne veulent accepter à dîner ce soir. Il leur paraît impossible de s'asseoir à notre table en tenue de sport. Je crois que c'est aussi l'avis de Grand'mère qui n'insiste pas trop, et, au fond, serait peut-être choquée de leur acceptation. Quant à Firmin, il ne manquerait certainement pas de tomber en syncope devant une incorrection pareille.

Cependant, bonne maman et André causent à voix basse, un grand quart d'heure. Il reste entendu qu'après-demain aura lieu le dîner de fiançailles, tout à fait dans l'intimité, avec, seulement, mes hôtes de ce soir et les deux amis de Grand'mère: notre médecin, M. Forty et notre notaire, Me Gerroux.

Jean et André sont partis à pied, leurs skis sur l'épaule, n'acceptant pas que Firmin les ramène dans la petite cinq chevaux dont les pneus sont pourtant chaînés. Ils craignent de retarder notre dîner.

Nous les accompagnons jusqu'à la porte. Un moment nous les regardons s'éloigner sur la neige. Mais, des nuages très bas ont envahi le ciel la nuit est opaque, et l'ombre a vite fait de les cacher. Nos yeux cherchent en vain leurs lointaines silhouettes dans l'obscurité vide.

— Il fait froid, dit Lucile en frissonnant. Rentrons!

Notre valet de chambre referme la porte.

— Je pense qu'il y aura demain des routes neuves, Mesdames, annonce-t-il.

— Vous croyez que la neige va encore tomber cette nuit, Firmin?

— Bien sûr. On toucherait le ciel avec la main.

VIII

— Ecoutez, mon vieil ami, dit Grand'mère à M. Gerroux, je n'ai rien compris à ce que vous venez de raconter. Est-ce que vous ne recommenceriez pas votre petite histoire, je vous prie?

Depuis un long moment, déjà, le dîner est fini. Nous sommes réunis au salon, autour d'un feu magnifique. Comme tous les samedis, malgré le gel et la froidure, car rien au monde ne saurait les y faire manquer, notre cher Docteur et notre aimable notaire sont venus faire le bridge de bonne maman.

Il y a de nombreuses années, bien avant que nous fussions installées au « Seuil », ils étaient déjà de grands amis de la famille. Le Docteur nous a mises au monde, Lucile et moi, et c'est dans ses bras que ma pauvre maman a rendu le dernier soupir. C'est également devant M. Gerroux que le contrat de mariage de mes parents a été signé. Le mien aussi, hélas!

— J'ai fait là une belle affaire, dit-il d'un ton bourru, en passant ses doigts sur son menton rasé, comme pour y caresser une barbe absente. J'aurais mieux fait de rester dans mon lit.

M. Gerroux a une aimable figure toute ronde, avec des joues fraîches et roses que bien des jeunes filles pourraient lui envier. Gai et amusant, bon vivant, indulgent aux autres et à lui-même, il est de ceux qui prennent, comme dit Grand'mère, la vie par le bon bout. Vieux garçon, il approche de soixante-dix ans et voit venir la vieillesse avec une calme sérénité.

Notre bon médecin est tout autre. Un peu pessimiste parfois. Aussi sec et grave que M. Gerroux est grassouillet et jovial, il ne prend pas toujours du bon côté les plaisanteries que le brave notaire lui décoche. Ils passent leur vie à se contredire, et, ont même souvent l'air de se fâcher sérieusement. Dans le fond, ce sont les meilleurs amis du monde.

En ce moment, M. Gerroux est assis en face de Grand'mère, dans un bon fauteuil, au coin du feu, tandis que le Docteur Forty, debout, accepte des mains de Lucile un petit verre de fine, avec les saluts profonds et les mines désuètes des vieux messieurs d'autrefois.

Gravement Firmin, ganté et cravaté de blanc, comme du temps de « son Général », vient d'installer la table de bridge. Encore une petite demi-heure de répit, et nous serons enrôlés dans une de ces interminables parties, aux interminables discussions que je connais bien.

— Madame la Marquise, dit M. Gerroux à Grand'mère, si vous le voulez bien, nous allons commencer notre bridge tout de suite, car je voudrais me retirer un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. Firmin nous prédit la neige et je crains de rester en panne. J'ai bien pris la précaution de mettre les chaînes à mes pneus, mais, si la couche est très épaisse, je pourrais bien ne pas en sortir tout de même.

— La belle affaire! riposta Grand'mère. Si le temps est trop mauvais, eh! bien, vous resterez coucher ici. Je viens de vous le dire, tout à l'heure, nous ne commencerons à jouer que lorsque vous m'aurez raconté, une seconde fois, l'abracadabrante histoire que vous nous avez servie entre la poire et le fromage.

Me Gerroux éclata de rire, et son rire communicatif fait sauter, sur son ventre imposant, sa chaîne d'or aux breloques démodées.

— Je croyais pourtant m'être exprimé avec une certaine clarté, Madame.

— Quelle erreur! Je vous le répète, je n'ai pas compris un traître mot à votre galimatias.

— Recommençons, alors, dit le bon notaire d'un air comiquement résigné. A une condition, cependant.

— Mon Dieu! s'écrie Grand'mère avec une feinte colère, dans quel temps vivons-nous? Voici Maître Gerroux qui vous allez me poser des conditions!

(A suivre.)